

# MESSAGE

## DU DIRECTEUR NATIONAL



Le directeur national des Métallos Ken Neumann avec les lockoutés d'ABI, membres de la SL 9700.

mars 2018



## Maintenir le cap sur LA SOLIDARITÉ

Métallos au Canada et aux États-Unis parce qu'il représentait la force, la solidarité et l'espoir d'un avenir meilleur. Ils souhaitaient vivement adhérer à un syndicat solide et lutter contre l'injustice des employeurs.

Aujourd'hui, tandis que les multinationales continuent de se mondialiser, notre syndicat puise sa force dans sa réputation de vaste syndicat international diversifié.

Nous sommes connus pour nous rassembler et collaborer à améliorer les salaires et la sécurité d'emploi, et obtenir des heures de travail raisonnables et des conditions de travail sécuritaires. Ces principes guident notre grand syndicat.

En 2018, nous sommes confrontés à un défi qui divise notre mouvement

**Dans** les années 1940, les travailleuses et travailleurs se joignaient au Syndicat des

ouvrier canadien : la désaffiliation d'Unifor du Congrès du travail du Canada (CTC) en vue de s'attaquer aux membres de la section locale 75 de UNITE HERE. Les 55 syndicats canadiens affiliés au CTC ont dénoncé son comportement. Nous demandons à Unifor de cesser son maraudage et de revenir au CTC.

Maintenons le cap sur la solidarité. Ne laissons pas la dissension dans notre mouvement ouvrier, créée par un seul syndicat, nous détourner de notre objectif d'améliorer la vie des travailleurs.

Nous pouvons assurer la croissance du mouvement ouvrier en syndiquant les non-syndiqués. Les travailleurs recherchent une véritable voix sur de nombreux fronts, qu'il s'agisse d'accroître les droits des travailleurs précaires, d'obtenir des accords commerciaux équitables ou de trouver des solutions au changement climatique qui répondent à leurs besoins.

Nous utilisons nos liens et réseaux de

solidarité à l'échelle mondiale pour forcer les multinationales Alcoa et Rio Tinto à mettre fin au lockout de nos 1030 membres à l'aluminerie ABI de Bécancour.

Nous utilisons notre solidarité afin de veiller à ce que les accords commerciaux internationaux tiennent compte des intérêts des travailleurs.

Ensemble, nous luttons contre le racisme et faisons progresser l'égalité, alors que nous célébrons le Mois de l'histoire des Noirs en février et la Journée internationale de la femme en mars.

Nous comptons sur notre force collective pour bâtir notre mouvement ouvrier, y rétablir l'unité et renforcer son objectif.

Solidairement,

**Ken Neumann**  
Directeur national



MetallosCA



@MetallosCA



Bureau national canadien du Syndicat des Métallos  
800 – 234, av. Eglinton Est Toronto (Ont.) M4P 1K7

Tél. : 416-487-1571 [www.metallos.ca](http://www.metallos.ca) Courriel : [info@metallos.ca](mailto:info@metallos.ca)





# Redoubl mettre f

Les mouvements #MoiAussi et #TimesUp ont démontré à quel point le harcèlement sexuel est répandu et omniprésent. Un nombre croissant de femmes dénoncent courageusement le harcèlement sexuel de la part d'hommes en position d'autorité.

Pourquoi sont-elles «courageuses»? Parce que la réaction la moins fréquente (des personnes de tous les genres) est de le déclarer.

Les employées n'en parlent pas de peur qu'on ne les croie pas et par crainte de porter le blâme, de souffrir des représailles, d'essuyer un revers dans leur vie professionnelle et d'être en butte à l'hostilité de leurs collègues.

Le harcèlement et le harcèlement sexuel préoccupent le syndicat, peu importe le genre des victimes. Bien que nous devions en tenir compte, les femmes sont presque quatre fois plus susceptibles d'en être la proie que les hommes.

Notre syndicat possède une politique contre le harcèlement. Nous prônons ardemment l'action visant à y mettre fin. Nous participons à des campagnes, nous nous rallions à des alliés et des organisations communautaires reconnues, mais ces efforts ne suffisent pas.

Considérons cet élan sur #MoiAussi et #TimesUp comme une occasion de revoir et d'élargir nos politiques.

Nous devons parler de politiques anti-harcèlement afin que nos membres sachent quoi faire s'ils



# er d'efforts pour in au harcèlement

connaissent une victime ou le sont eux-mêmes. Les dirigeants et délégués syndicaux doivent savoir comment réagir si une personne se confie. Nous devons inciter nos employeurs à actualiser leurs politiques.

*Considérons cet élan sur #MoiAussi et #TimesUp comme une occasion de revoir et d'élargir nos politiques.*

Les syndicats ont un rôle à jouer dans l'établissement et l'application de politiques rigoureuses à cet égard. Nous devons aussi voir à soutenir davantage les membres qui partagent de telles expériences et trouver des moyens de leur offrir du soutien émotionnel, psychologique et moral pendant le traitement des plaintes.

Les femmes en particulier se sentent enhardies par la rupture du silence qui a lieu actuellement. Notre syndicat doit soutenir les membres qui lui signalent des cas au travail. Les survivantes qui s'expriment s'attendent à ce que nous agissions. Veillons à être là pour elles et à savoir quoi faire dans ces cas.

## **Actualisation des politiques anti-harcèlement du syndicat**

Le Bureau national revoit actuellement nos politiques et guides afin que nous suivions les meilleures

pratiques et offrions des ressources utiles pour prévenir le harcèlement et y remédier.

Notre syndicat s'emploie à développer un programme de formation de responsables, qui soutiendront et aiguilleront les victimes de harcèlement et de violence conjugale dans nos lieux de travail.

Il met à jour notre Politique contre le harcèlement, la Feuille jaune.

Nous participons activement à des campagnes et initiatives de sensibilisation et d'éducation avec des partenaires communautaires.

Entretiens, il existe de nombreuses ressources et idées pouvant aider les sections locales dans leurs initiatives.

## **Ressources anti-harcèlement**

- Vous trouverez des politiques, guides et exemples de clauses contractuelles à [www.metallos.ca/femmesdacier](http://www.metallos.ca/femmesdacier) et [www.metallos.ca/antiviolenace](http://www.metallos.ca/antiviolenace).
- Recherchez aussi les ressources de votre fédération du travail provinciale ou territoriale.

## **Connaissez les politiques applicables**

Dans un lieu de travail syndiqué, il existe trois sources de politiques anti-harcèlement :

- Les politiques anti-harcèlement de l'employeur
- La convention collective
- Les lois provinciales ou territoriales sur la santé et la sécurité au travail ou les lois fédérales s'appli-

quant aux lieux de travail sous la compétence fédérale

## **Pour mettre fin au harcèlement**

- Familiarisez-vous avec les politiques anti-harcèlement (politiques de l'employeur, convention collective, lois applicables).
- Examinez les politiques de l'employeur en regard de la liste de vérification des politiques au travail du Guide des Métallos pour prévenir et lutter contre le harcèlement.
- Renforcez les politiques de l'employeur et la convention collective par la négociation, des lettres complémentaires ou l'entremise de votre comité mixte de santé et sécurité.
- Apposez l'affiche des Métallos sur le harcèlement sexuel dans votre lieu de travail (téléchargez-la à [www.metallos.ca/femmesdacier](http://www.metallos.ca/femmesdacier).)
- Discutez de cet article avec votre permanente/permanent syndical et dressez un plan d'action.
- Appuyez les cours sur la prévention du harcèlement et les enquêtes, et inscrivez-vous-y.
- Ralliez-vous à des organisations qui cherchent à mettre fin au harcèlement sexuel et à la violence contre les femmes.

## **Dénoncez le harcèlement.**

**Parlez-en.**

**Croyez les survivantes. ■**

**Après** des années de pressions de groupes syndicaux et des droits de la personne, incluant les Métallos, le gouvernement fédéral a créé un bureau de l'ombudsman pour enquêter sur le comportement des sociétés minières canadiennes à l'étranger.

Le Syndicat des Métallos est fier d'être membre du Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises, qui a mené une campagne d'action acharnée pour qu'un ombudsman fédéral enquête sur les violations des droits de la personne liées aux sociétés minières canadiennes.

L'annonce du gouvernement libéral d'un nouvel Ombudsman canadien pour la responsabilité des entreprises en janvier a suscité un optimisme prudent. Le bureau de l'ombudsman sera créé par règlements ministériels, plutôt que par voie législative. Les principaux détails n'ont pas encore été confirmés, notamment l'étendue du mandat, de l'indépendance et des pouvoirs de l'ombudsman.

Les Métallos ont milité énergiquement en faveur d'un observateur

de l'industrie face à l'inaction des gouvernements libéraux et conservateurs successifs pour remédier aux violations des droits de la personne commises par des sociétés canadiennes. Le bilan est consternant.

En 2016, une étude de l'école de droit d'Osgoode Hall de Toronto a documenté plus de 1000 cas associés aux entreprises canadiennes sur 15 ans en Amérique latine seulement, incluant 44 décès, dont 30 «assassinats ciblés».

Ces cas ne représentaient que «la pointe de l'iceberg» en Amérique latine, sans oublier les milliers d'incidents de violence, de tentatives d'assassinats, de déplacements forcés, de destruction environnementale et d'autres violations des droits de la personne ailleurs dans le monde.

Les Métallos luttent depuis longtemps avec leurs alliés internationaux contre les violations des droits de la personne perpétrées par des sociétés minières canadiennes.

L'exemple le plus récent implique Torex Gold du Canada au Mexique

qui a empêché les travailleurs d'exercer leur droit de se joindre au syndicat de leur choix. Lors d'une manifestation près des installations de Torex le 18 novembre dernier, deux travailleurs ont été tués. Un troisième a été assassiné le 24 janvier. Personne n'a été tenu responsable.

Les Métallos réclament des règlements qui donneront de véritables pouvoirs au nouvel ombudsman, notamment :

- une administration indépendante du gouvernement;
- de solides pouvoirs d'enquête, incluant celui d'exiger des preuves;
- la recommandation de recours et de sanctions;
- une administration transparente et sujette à l'examen public.

De tels engagements indiqueraient aux travailleurs et collectivités vulnérables à l'étranger qu'après des décennies d'inaction, le gouvernement du Canada compte sévir très sérieusement contre les violations des droits de la personne. ■







Andrea Horwath, chef du NPD de l'Ontario, a participé au côté des Métallos à une manifestation pour des emplois décents à Queen's Park à Toronto.

## Élection Ontario 2018

**Les** enjeux des élections de 2018 en Ontario sont considérables. Minés par les scandales, les libéraux sont extrêmement impopulaires. Qu'il s'agisse de privatiser Ontario Hydro ou d'ordonner le retour au travail d'enseignants collégiaux en grève, ce gouvernement est contre la population ouvrière. Au pouvoir depuis plus de 14 ans, Kathleen Wynne qualifie son parti de progressiste, s'appropriant les politiques du NPD et comptant sur le vote des syndiqués.

Les conservateurs sont encore dans la course malgré la résignation de leur chef en raison d'allégation de harcèlement sexuel et une course à la direction à peine quelques mois avant les élections du 7 juin.

Cependant, ces élections ne sont pas seulement entre les libéraux et les conservateurs.

Andrea Horwath et l'équipe du NPD représentent un vrai choix progressiste pour les travailleuses et les travailleurs.

Andrea Horwath est une chef de parti de confiance qui offre de l'espoir pour l'avenir, étant de loin la plus populaire de l'Ontario. Elle possède une grande expérience des campagnes, et son équipe se bat pour les travailleuses et les travailleurs.

Avant tout, Andrea Horwath sera une première ministre digne de confiance, qui donnera espoir à l'Ontario.

*Avant tout, Andrea Horwath sera une première ministre digne de confiance, qui donnera espoir à l'Ontario.*

### **Mettre les gens au premier plan**

Les priorités du NPD sont les priorités du mouvement syndical et des travailleuses et travailleurs : des lois plus progressistes sur le travail, des soins de santé publics de qualité et la réduction des temps d'attente, la

création de bons emplois, la garde d'enfants plus abordable et l'introduction de l'assurance médicaments universelle.

Le NPD mettra fin à la privatisation d'Ontario Hydro afin de remettre ce service public entre les mains du public.

Le NPD appuiera les syndicats et les travailleurs en réintroduisant l'accréditation par vérification des cartes, que les conservateurs et les libéraux ont supprimée.

### **Accélérez l'action politique**

Le comité d'action politique du District 6 encourage les Métallos à participer aux élections. Comme l'ont révélé les victoires néo-démocrates en Alberta et en Colombie-Britannique, tout peut arriver lors d'élections, et si nous sommes sur le terrain et participons aux campagnes en tant que bénévoles dans toute la province, nous pouvons changer la donne.

En juin, les élections seront axées sur le changement. Les Métallos et tous les travailleuses et travailleurs auront l'occasion d'améliorer l'Ontario. ■

# Un nouvel ALENA pour tous les trava

## Un nouvel accord devra enfin prendre en compte les in

**Pendant** que les renégociations de l'ALENA s'éternisent, les Métallos et nos alliés répètent sans relâche aux gouvernements canadien, américain et mexicain un message clair : un nouvel accord doit protéger les bons emplois, améliorer les niveaux de vie et renverser l'inégalité croissante.

Une lettre ouverte cosignée par les dirigeants du Syndicat des Métallos et de Los Mineros (Le Syndicat mexicain des mineurs) a éveillé l'attention des médias en janvier dernier lors des négociations de l'ALENA à Montréal.

«Les travailleurs que nous représentons dans le secteur privé au Québec, au Canada, aux États-Unis et au Mexique suivent avec beaucoup d'appréhension les négociations entourant l'ALENA», indiquait la lettre coécrite par Ken Neumann, directeur national pour le Canada des Métallos, Alain Croteau, directeur du Québec, Leo Gerard, président international, et Napoleon Gomez, président de Los Mineros.

«Alors que l'avenir même de l'accord est en jeu, nous souhaitons passer un message aux négociateurs : un nouvel accord devra enfin prendre en compte les intérêts des travailleurs et travailleuses ou il ne sera pas», la lettre déclarait.

«Dans sa forme actuelle, l'ALENA a accentué les inégalités et limité la capacité d'agir des États. Les travailleurs et travailleuses en ont assez de passer en dessous de la table, au profit des intérêts des riches et

des puissants. Ne nous y trompons pas, en tant que syndicalistes, nous ne sommes pas opposés au commerce, bien au contraire. Plusieurs emplois





en dépendent. Mais cela ne dispense pas les négociateurs au chevet de l'ALENA de devoir conclure un accord plus juste, plus démocratique, qui crée un marché nord-américain plus sûr, plus équitable pour les travailleurs de nos trois pays.

Le premier ministre canadien Justin Trudeau s'est présenté comme un champion d'un soi-disant ALENA «progressiste».

### Un accord «progressiste» en apparence seulement

Pour qu'il soit vraiment progressiste, un accord commercial doit comporter des dispositions rigoureuses et exécutoires sur des enjeux clés comme les droits des travailleurs et les normes environnementales. La crédibilité de Justin Trudeau a subi un coup dur en janvier quand le

gouvernement a conclu des négociations secrètes sur le Partenariat transpacifique (PTP), un accord commercial favorable aux entreprises des 11 pays de la côte du Pacifique.

Avant les élections fédérales de 2015, Justin Trudeau avait dénoncé les négociations secrètes des conservateurs sur le PTP. Il avait promis un gouvernement libéral ouvert et transparent pendant la conclusion d'accords commerciaux.

Les libéraux ont poursuivi les mêmes négociations secrètes du PTP. Face au sort incertain de l'ALENA, Justin Trudeau tenait absolument à conclure un accord transpacifique.

À mesure que les détails du PTP s'ébruitent, les raisons pour lesquelles le gouvernement Trudeau a tenu les Canadiens dans l'ignorance deviennent très claires. L'accord sapera davantage les assises manufacturière et industrielle du Canada, éliminera les emplois de la classe moyenne et affaiblira les salaires et les conditions de travail.

Le PTP appuie les droits et le pouvoir des entreprises, alors que les travailleurs canadiens de l'automobile, de l'acier, des laiteries, du transport et de la construction devront lutter contre une concurrence déloyale provenant de l'Asie où les normes du travail, de sécurité et environnementales sont laxistes.

Le PTP enraine un des plus grands échecs de tels accords commerciaux, le système de règlement des différends, qui permet aux multinationales de poursuivre notre gouvernement devant des tribunaux secrets si elles jugent que nos lois portent atteinte à leur capacité de réaliser des profits.

Incroyablement, le gouvernement

Trudeau se bat aussi pour préserver ce système dans un nouvel ALENA, alors que même le gouvernement américain de la droite admet qu'il doit être retiré de l'accord.

«Malgré les efforts désespérés du gouvernement Trudeau pour signer le PTP, le Japon, l'Australie et le Vietnam, les ont sérieusement déjoués. Devant faire un choix entre un mauvais accord ou aucun accord, le premier ministre a cligné des yeux», a constaté Ken Neumann.

Les libéraux peuvent s'attribuer le mérite d'un changement en particulier, celui d'avoir insisté sur une révision cynique du titre officiel du PTP. Le nouvel accord porte maintenant le titre d'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste. Cependant, il n'est «progressiste» qu'en apparence.

### Un ALENA plus juste, plus démocratique

Les Métallos ne s'opposent pas au commerce. Bien au contraire, nous reconnaissons que de nombreux emplois dépendent du commerce et croyons que les accords commerciaux doivent rehausser le niveau de vie de tous les travailleurs et renverser l'inégalité croissante.

Le gouvernement du Canada doit admettre que l'ALENA est confronté à une crise de légitimité politique parce qu'il fait passer les droits et le pouvoir des entreprises avant les emplois canadiens et des normes du travail et environnementales sérieuses.

Un nouvel accord doit viser à construire un marché plus équitable, démocratique et plus sûr. Il doit servir les intérêts des travailleuses et travailleurs. ■



# 1030 travailleurs et travailleuses à la rue

## Odieux lockout chez ABI

Des centaines de lockoutés et certains Métallos d'autres sections locales ont manifesté devant l'assemblée nationale le 7 février dernier, alors que les parlementaires adoptaient unanimement une motion dénonçant les impacts du lockout et demandant une reprise des négociations.

**Les** deux géants de l'aluminium Alcoa et Rio Tinto Alcan ont mis en lockout 1030 travailleuses et travailleurs le 11 janvier dernier. En plus du millier de familles directement touchées, c'est l'économie de la région et ultimement de tout le Québec qui est affectée.

Près d'un mois après le lockout, l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité une motion dénonçant «les impacts négatifs sur les travailleurs et travailleuses, sur l'économie de la région du Centre-du-Québec et de la Mauricie et sur l'économie du Québec» et demandant la «reprise des négociations». Des centaines de lockoutés ont manifesté bruyamment devant la maison du peuple, saluant l'adoption de cette motion.

«Ça envoie un message clair au siège social d'Alcoa à Pittsburgh, au siège social de Rio Tinto, à Londres. Nous espérons maintenant qu'ils

donnent enfin de vrais mandats à leurs négociateurs pour trouver un règlement négocié», a fait valoir le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau.

*Ça envoie un message clair au siège social d'Alcoa à Pittsburgh, au siège social de Rio Tinto, à Londres.*

**– Alain Croteau  
le directeur du Distict 5**

Deux jours plus tard, la ministre du Travail rencontré à tour de rôle les représentants syndicaux et patronaux pour inviter à une reprise des négociations.

Le conflit porte principalement sur le respect de l'ancienneté dans les mouvements de main-d'œuvre et le

régime de retraite. L'employeur a mis abruptement fin aux négociations, qui allaient pourtant bon train, en décembre avec une offre finale et globale. Quelques heures après le rejet de cette offre, un lockout était décrété le 11 janvier à 3h du matin. Avant même que le syndicat ait eu l'occasion d'expliquer le refus, deux des trois séries de cuves étaient arrêtées, ce qui implique des coûts de plusieurs dizaines de millions de dollars.

### **Une créature à deux têtes**

L'aluminerie de Bécancour appartient à 25,1% à Rio Tinto et 74,9% à Alcoa. Les deux parties doivent s'entendre pour mettre fin à un conflit de travail, ce qui complique les choses.

Le Syndicat des Métallos s'interroge sur les vrais motifs du lockout. Est-ce qu'Alcoa est en train de créer une incertitude pour négocier par la bande des tarifs d'électricité plus avantageux? Rio Tinto espère-t-elle faire grimper les prix de l'aluminium



pour faire encore plus de profits dans les usines qu'elles possède à 100%? «Il faut parfois se demander à qui profite le crime», s'interroge Alain Croteau.

Une chose est certaine, ces deux compagnies auront des comptes à rendre, à leurs actionnaires mais aussi envers les Québécois. «Ces compagnies bénéficient de tarifs d'électricité très avantageux, c'est notre richesse collective. En contrepartie de quoi, elles créent de bons emplois dans nos régions. Aujourd'hui, le pacte est rompu, elles ont pris 1030 travailleurs et toute

une région en otage», ajoute Alain Croteau.

Du côté de la section locale, on réitère l'ouverture à reprendre les négociations. «Plusieurs des aspects en suspens concernent le respect de l'ancienneté dans les mouvements de main-d'œuvre. Ce sont des enjeux d'organisation du travail qui n'ont pas nécessairement d'impacts monétaires importants. Cela demande toutefois un esprit d'ouverture de la part de l'employeur», conclut Clément Masse, le président de la section locale 9700 des Métallos représentant les lock-outés d'ABI. ■

Pour soutenir financièrement les lockoutés :

**MÉTALLOS SL 9700 F.D.P.**

Envoyer à l'attention de **Éric Moore**,  
secrétaire financier

Syndicat des Métallos,  
section locale 9700  
8310, rue Desormeaux  
Bécancour (Québec)  
G9H 2X2

Il est aussi possible de faire un don en  
ligne : [www.metallos.org/lockout-abi/](http://www.metallos.org/lockout-abi/)

## Enfin une **reprise** des **comités** sur la **sécurité** dans les **mines**

**Les** comités de travail de la Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité du travail (CNESST) sur la sécurité dans le secteur minier ont pu reprendre leurs activités en février, après un arrêt d'un an et demi. Les Métallos avaient dénoncé en septembre le boycott des employeurs du secteur minier et de l'Association minière du Québec.

Les comités pourront enfin se pencher sur des mandats urgents, dont celui sur la prévention des effondrements dans les mines souterraines.



Le directeur québécois des Métallos avait dénoncé le boycott des comités sur la santé et la sécurité exercé par les employeurs du secteur minier lors d'un point de presse tenu en septembre dernier devant les bureaux de l'Association minière du Québec

«Nous nous réjouissons de savoir que les travaux ont repris et on espère maintenant que tous pourront travailler de concert à améliorer la réglementation et définir des plans d'action concrets pour assurer la sécurité dans le secteur minier», a fait valoir le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau.

Dès la première rencontre du sous-comité qui définit les plans d'action, il a été convenu de travailler plus spécifiquement sur les effondrements

dans les mines souterraines. «Ce dossier était en suspens depuis un an et demi. Pourtant, on sait que c'est une urgence. Il y a eu plusieurs effondrements dans des mines souterraines au cours des dernières années, c'est urgent de se pencher sur ce risque pour éviter d'autres accidents graves», fait valoir le président de la section locale 9291 en Abitibi, André Racicot, qui est aussi le doyen des représentants syndicaux au sein des comités de travail de la CNESST. ■

# Les travailleuses et travailleurs de la potasse se serrent les coudes



**Deux** jours de réunion stratégique ont permis aux sections locales du syndicat en Saskatchewan de s'unir comme jamais auparavant, y ayant discuté d'un grand nombre d'enjeux importants pour les Métallos des mines de potasse de la province.

La réunion a fait suite à la fusion entre Agrium et Potash Corp. Le nouvel employeur est Nutrien, et le Syndicat des Métallos voit la fusion comme une occasion de consolider la collaboration entre toutes les sections locales du secteur.

«Les dirigeants de toutes les sections locales du syndicat ont reconnu l'importance d'être solidaires, d'œuvrer

côte à côte. Nous savons qu'en coordonnant nos efforts aujourd'hui plus que jamais, nous pouvons assurer aux Métallos le respect et la dignité qu'ils méritent», a indiqué Darrin Kruger, président de la SL 7552.

Les Métallos chez Nutrien et Mosaic se préparant en vue des négociations, la réunion a constitué une occasion d'accroître le pouvoir et de rehausser encore davantage la collaboration entre les travailleurs de la potasse. Les sections locales chez Nutrien ont informé de façon non équivoque celles de Mosaic qu'elles les protégeraient, et vice versa.

Ce soutien mutuel inébranlable les aidera à atteindre des objectifs pour leurs membres dans les années à venir, a déclaré Kim Wehner, président de la SL 7689 des Métallos. «Nous demeurons solidaires, nous pouvons réaliser de grandes choses ensemble pour nos membres.»

Un point clé des discussions réside dans la hausse des prix de la potasse et la perspective positive pour l'industrie.

Le directeur du District 3 des Métallos, Stephen Hunt, a félicité les sections locales de leur engagement à collaborer et indiqué qu'il s'agit de la façon dont les travailleurs continueront de progresser à la table de négociation.

«De haut en bas, dans chacune de nos sections locales de la potasse et à chaque échelon du syndicat, il existe un engagement à unir notre voix et à rester solidaires, ce qui laisse présager de bonnes choses pour nos membres», a constaté Stephen Hunt.

Les sections locales 189, 7458, 7689, 7656, 7552 et 7916 des Métallos dans le secteur de la potasse représentent 2500 travailleurs de la Saskatchewan. ■

## À noter sur votre calendrier! Activités des Métallos en 2018

[www.metallos.ca/evenements](http://www.metallos.ca/evenements)

Conférence sur la santé, la sécurité et l'environnement du Syndicat des Métallos	26-30 mars	Pittsburgh
Rencontres régionales du District 5 : Brossard (17-18 mai), Montréal (24-25 mai), Nord/Nord-Ouest (31 mai-1 <sup>er</sup> juin), Québec (7-8 juin), Côte-Nord (14-15 juin).		
École d'été du District 3	10-15 juin	Kimberley (C.-B.)
Conférence du District 6	4-5 sept.	Collingwood (Ont.)
Conférence sur la condition féminine du Syndicat des Métallos	14-17 oct.	Toronto
Conférence du District 3	29 oct.-1 <sup>er</sup> nov.	Kamloops (C.-B.)
École d'automne du District 6	4-9 nov.	Orillia (Ont.)
Assemblée annuelle du District 5	21-23 nov.	Charlevoix



**Les** Métallos ont remporté un arbitrage qui met fin aux tests de dépistage aléatoire de drogues et d'alcool aux mines syndiquées de Teck Coal Ltd. en Colombie-Britannique.

La décision de l'arbitre à la fin janvier représente une victoire majeure dans une cause que défendent les Métallos depuis plusieurs années.

Teck effectue ces tests de dépistage depuis décembre 2012. Le syndicat s'est opposé à cette atteinte déraisonnable à la vie privée des employés.

Teck a poursuivi le dépistage aléatoire malgré un jugement de la Cour suprême du Canada en 2013 appuyant la décision d'un arbitre du Nouveau-Brunswick d'annuler la politique d'Irving Pulp and Paper à cet égard. Selon la Cour, les employeurs qui veulent justifier le dépistage aléatoire ont un grand défi à relever.

Dans la cause des Métallos c. Teck Coal, l'arbitre a soutenu l'opinion du syndicat voulant que Teck ait déraisonnablement enfreint les droits à la vie privée des employés, et il a jugé que l'entreprise n'avait su démontrer l'existence d'un problème de sécurité au travail lié à l'utilisation de drogues et d'alcool.

La victoire des SL 7884 et 9346 des Métallos force Teck à cesser immédiatement le dépistage à ses mines de Fording River et Elkview, tout comme elle doit l'arrêter à Coal Mountain et Line Creek, aux termes d'ententes entre Teck, la SL 7284 des Métallos et la SL 115 de l'IUOE.

La décision est une victoire importante pour les Métallos et tous les travailleurs, a souligné le directeur du District 3, Stephen Hunt.

«L'arbitre a totalement rejeté l'idée qu'un risque théorique, mais inexistant, pour la sécurité puisse justifier l'intrusion du dépistage aléatoire en l'absence de preuves de problèmes liés à l'utilisation de drogues et d'alcool au travail», a-t-il poursuivi.

«La sécurité des travailleurs est primordiale et nous la défendons chaque jour. Le dépistage aléatoire constitue une distraction qui enfreint les droits à la vie privée et n'aide pas à maintenir les travailleurs et les collectivités en sécurité.»

*La sécurité des travailleurs est primordiale et nous la défendons chaque jour. Le dépistage aléatoire constitue une distraction qui enfreint les droits à la vie privée et n'aide pas à maintenir les travailleurs et les collectivités en sécurité.*

- Stephen Hunt, le directeur du District 3

«Toute réflexion sur le dépistage de drogues doit commencer par la reconnaissance du droit à la vie privée comme valeur fondamentale qui comprend les droits des travailleurs à la vie privée, a déclaré le directeur national du syndicat Ken Neumann. Il est clair que la sécurité au travail peut être protégée tout en respectant les droits légaux des employés.»

## Une victoire pour tous les travailleurs

**Un arbitrage met fin aux tests de dépistage aléatoire de drogues et d'alcool aux mines de Teck en C.-B.**



# VERRE

## la fin du gaspillage

*Je signe pour la consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux.*

Photo : Daniel Mallette



Chaque année, la Société des alcools du Québec vend 218 millions de bouteilles de vin et de spiritueux et la plupart se retrouvent au dépotoir.

**JE SIGNE  
POUR LA  
CONSIGNE!**

**VERRE**  
LA FIN DU GASPILLAGE



Le 9 décembre, des militants Métallos ont fait signer une pétition pour une consigne sur les bouteilles de vin et spiritueux devant une vingtaine de succursales de la Société des alcools du Québec. On voit ici un d'entre eux en pleine action à Vaudreuil.

**Seulement 14%** du verre placé dans les bacs et les sacs de recyclage par les citoyens est bel et bien recyclé. La majeure partie se retrouve au dépotoir. C'est pour y remédier qu'a été lancée la campagne Verre : la fin du gaspillage / je signe pour la consigne.

Le Syndicat des Métallos qui représente les travailleurs et travailleuses du fabricant de verre Owens Illinois a lancé, de concert avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) et la CSN, une campagne pour une consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux.

Le coup d'envoi de la campagne a été donné au début décembre lorsque des militants se sont postés à l'entrée d'une quinzaine de succursales de la SAQ à travers le Québec pour inviter les clients à «signer pour la consigne». Une petite vidéo d'animation, disponible sur le site des Métallos a été produite pour expliquer la problématique.

Une consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux permettrait de récolter le verre séparément, de le traiter plus facilement pour qu'il puisse entrer à nouveau dans la composition de verre. «Actuellement, l'usine québécoise qui fabrique des contenants en verre doit importer de l'étranger du verre broyé à grands frais. Pourtant avec une consigne, elle pourrait s'approvisionner à même le verre recyclé au Québec, augmenter la proportion de verre dans ses recettes et ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites lors de la fabrication», illustre l'adjoint au directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux, qui avait à ses côtés Éric Provencher, le président de la section locale 206G des Métallos représentant les travailleurs d'Owens Illinois.

La campagne Verre : la fin du gaspillage propose d'instaurer une consigne de 25 ¢ sur chaque bouteille vendue par la SAQ, qui pourrait même être remboursée sur la carte de fidélité de la société d'État, la carte Inspire, lors du retour des bouteilles. Précisons que le Québec est une des deux seules provinces à ne pas avoir de consigne sur les bouteilles de vin. «Une consigne, c'est bon pour l'environnement, c'est bon pour l'économie du Québec et c'est bon pour l'emploi», peut-on entendre dans la vidéo d'animation.

Une copie PDF de la pétition peut être téléchargée sur le site [metallos.org](http://metallos.org). Elle sera au cours des prochains mois diffusée sur le site de l'Assemblée nationale. ■

<sru-sdr, cope-sepb 343>